



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

L'empire colonial français de Richelieu à Napoléon, 1630-1810 / Bernard Gainot
éd. Armand Colin, 2015
cote : 60.394

Quand on parle d'empire colonial français, on pense généralement à celui des années 1880-1940 et on oublie qu'il a été précédé par une première colonisation qui a débuté sous le ministériat de Richelieu.

Au XVII^e siècle, l'entreprise coloniale bénéficie de trois avantages convergents : économique avec la pratique du mercantilisme, stratégique avec la construction d'une marine militaire et idéologique avec l'action des missionnaires (qui fondent en 1642 Ville-Marie², devenue ensuite Montréal). Le développement des premiers établissements français qui se dispersent sur trois grands espaces : Amérique septentrionale, Antilles et océan Indien pâtit d'une absence de continuité territoriale. Cependant aux Caraïbes, le commerce triangulaire permet à la France de s'inscrire dans les courants d'échanges transatlantiques. Il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que s'esquisse une véritable construction coloniale établie sur quatre continents avec une ébauche de relations transversales entre les blocs d'établissements. L'ambition impériale qui manque d'une vision globale mêlant intérêt mercantile et intérêt stratégique, contrairement aux rivaux britanniques qui avaient assimilé cette nécessité, se brise sur la guerre de Sept Ans. Après la paix de 1763 qui consacre l'échec de Duplex en Inde et la perte du Canada, le domaine colonial tend à s'identifier aux Antilles dominées par la grande plantation sucrière et esclavagiste à un moment où les sociétés autochtones prennent conscience de leur particularité créole.

Sous la Révolution, la révolte de Saint Domingue (août 1791) déstabilise l'édifice colonial érigé sur des piliers raciaux. Sonthonax libère et arme les esclaves pour en faire des soldats et sauver la colonie de l'invasion anglaise. La libération des esclaves décidée à Saint-Domingue prépare le décret d'abolition du 16 pluviôse pris en 1794. Précédemment sous l'influence de l'Abbé Grégoire et des Amis des Noirs, la loi du 4 avril 1792 avait accordé l'égalité des droits aux libres de couleur. Plus tard, le Directoire s'inspire des idées de Condorcet et propose un programme régénérateur pour une « colonisation nouvelle ». La République doit être éducatrice, tourner le dos à l'esclavage et conduire les anciens esclaves vers l'autonomie. Mais de sourdes résistances s'opposent tant en métropole qu'outre-mer à ces avancées sur la voie de l'intégration républicaine. Bonaparte rétablit l'esclavage en 1802 et démantèle la législation révolutionnaire qui au prix d'un changement de statut favorisait le ralliement de la masse servile à la défense commune des territoires. La vente de la Louisiane scelle le grand rêve impérial aux Caraïbes. Le durcissement ségrégationniste contribue à la liquidation du premier empire colonial dont les restes tombent aux mains des Anglais. Ces



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.

² Voir : Léon Marchal : *Ville-Marie - les origines de Montréal 1642-1665*, Montréal, 1942



Académie des sciences d'outre-mer

derniers sont les maîtres du jeu. Ils ne souhaitent pas conserver l'intégralité des possessions perdues. Ils s'opposent à la reconquête de Saint-Domingue, devenu l'État d'Haïti, et rendent à la France en 1814 les Antilles, la Guyane et la Réunion (redevendue île Bourbon) mais gardent l'île Maurice (ancienne île de France) pour sa position stratégique. La France récupère le comptoir de Saint Louis du Sénégal.

Les regards se tournent désormais vers d'autres horizons, vers l'Égypte, l'Algérie, l'Afrique intérieure. La hiérarchie raciale qui va déterminer l'ordre colonial de la fin du XIX^e siècle sera bien éloignée du processus « régénérateur » de la fin du XVIII^e siècle.

Cette étude de caractère universitaire invite avec méthode à la découverte de la première vague colonisatrice française et s'éclaire judicieusement de cartes, de documents et de portraits de quelques grandes figures coloniales.

Henri Marchal